

Portes Infos

Le journal - N° 9 - Février 2010

LES VŒUX DE
LA MUNICIPALITÉ

p 4 - 5

LES COULISSES
DE LA NEIGE

p 10 - 11

ILS ONT FAIT

LA VILLE p 16 - 17

PHOTO DE COUVERTURE :
INITIATION AU MULTIMÉDIA p 15

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax ser. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Tél. : 04 75 57 83 83

Permanence premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultation des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Lundi de 16 h à 18 h 30, du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 9 h à 11 h. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

PHARMACIES DE GARDE

FÉVRIER

Samedi 20, lundi 22 : Les Cèdres

Samedi 27 : Gauthier

MARS

Lundi 1^{er} : Gauthier

Samedi 6, lundi 8 : Chœur

Samedi 13, lundi 15 : Les Cèdres

Samedi 20, lundi 22 : Gauthier

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier,
maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15,
le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports),
le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde,
2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne,
3^e adjoint

(sport, vie associative),
le jeudi de 17 h à 19 h

Jocelyne Couriol,
4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS),
sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15
et permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 11 h

Jean-Michel Bochaton,
5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin,
6^e adjoint (état-civil, vie scolaire,

restauration scolaire),
le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge,
7^e adjoint

(finances, personnel communal),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb,
8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,
conseiller municipal délégué

(enseignement),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15
le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,
conseiller municipal délégué,
(travaux et marchés publics)

Au service du bien public

La préparation du budget 2010 est pour l'équipe municipale un exercice minutieux. Il s'agit en effet de prendre en compte les besoins qui s'expriment au quotidien sur la commune et de définir les priorités qui garantissent la qualité des services à vous rendre. Alors que l'Etat se désengage sur les collectivités sans compensation financière suffisante, les dotations ne suivent pas le niveau de l'inflation et la commune perd ainsi chaque année un peu plus de pouvoir d'achat.

Face à cette délicate équation que la suppression de la taxe professionnelle va bientôt singulièrement compliquer, il n'y a pas un jour où le "détricotage" des acquis sociaux ne fasse la une de l'actualité. Ce sont là aussi des faits marquants qui impactent la vie de la cité.

Cependant, il n'est écrit nulle part que cette triste réalité soit indépassable. Il y a dans tout ce qui nous est imposé, bien des raisons de mobiliser toutes les énergies pour que Portes-lès-Valence soit toujours une ville solidaire, pour élargir le rassemblement de celles et ceux qui ne renoncent pas, pour donner à chaque habitant la force, le dynamisme, le contenu susceptible de réveiller l'espoir d'une vie plus juste.

Comme je l'ai rappelé lors du débat d'orientation budgétaire, nous nous "arc-boutons" pour donner aux Portois ce qu'il y a de meilleur. Pour cela, il n'y a qu'un principe qui compte : être rigoureux dans la gestion municipale, limiter la pression fiscale sur les ménages, veiller à ce que toute dépense soit socialement utile.

C'est le cas notamment pour les investissements que nous réaliserons en 2010 : un nouveau lieu de restauration scolaire pour les enfants, des voiries qui feront de la place à "la mobilité douce", des bâtiments intégrant les nouvelles exigences environnementales, des économies d'énergie...

Mais l'investissement, ce n'est pas seulement du "dur". C'est aussi investir dans tout ce qui contribue à renforcer la cohésion sociale pour le mieux être de tous : le soutien à la vie associative, la promotion de la démocratie participative et de la citoyenneté, la solidarité en direction des plus fragiles, l'accès pour tous à la culture, aux savoirs, au sport, aux loisirs...

De tels investissements ont un ciment commun : les valeurs humanistes au service de la justice sociale.

C'est avec plaisir que je vous invite le **mardi 24 février à 18 h 30**, salle des mariages, pour en débattre.



*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Les vœux de la municipalité à la population

Sous le signe de la combativité...



700 personnes ont assisté à cette présentation des vœux.



La cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal est l'occasion de revenir sur le bilan de l'année écoulée, avec les réalisations de la municipalité en application de son programme électoral, et de tracer les perspectives de travail à venir. L'Espace Cristal avait fait le plein avec 700 Portoises et Portoises présents, ce vendredi 22 janvier. Un diaporama retraçait en images l'année écoulée et un stand du Secours populaire recevait les dons en faveur des sinistrés d'Haïti.

C'est par l'expression de la solidarité de Portes envers les habitants d'Haïti que le maire, Pierre Trapier, commença son allocution. « *Haïti n'est pas vouée au malheur, elle porte en elle les traits, les stigmates, des désordres du monde et d'une mondialisation qui est celle des capitaux et non des solidarités* » dira-t-il avant d'annoncer l'aide exceptionnelle de 1 000 € du conseil municipal pour venir en aide aux populations touchées par le tremblement de terre. Le maire revint ensuite sur l'échec de la

conférence de Copenhague consacrée au réchauffement climatique : « *Notre terre, notre petite planète, de l'avis des scientifiques, ne le supportera pas. Nous n'avons donc plus le choix. C'est maintenant qu'il faut agir pour un autre mode de développement, économe en ressources, créateur d'énergies propres, respectueux de la diversité de la nature et des civilisations.* » Portes, à cet égard, est concernée par ces enjeux. D'où la mise en place de l'Agenda 21 local co-élaboré avec les habitants et qui

sera adopté définitivement cette année. Mais déjà, dans ses réalisations, la Ville montre l'exemple : salle Fernand Léger, chaufferie au bois pour le nouveau restaurant scolaire Joliot-Curie, etc.

Ce qui amène tout naturellement Pierre Trapier à évoquer les atouts de la commune et de son territoire en matière d'environnement, grâce à la complémentarité des modes de transports (route, rail, fleuve). Il rappela les 2 500 signatures recueillies sur une pétition pour soutenir le fret ferroviaire, qu'il a portées au ministère avec Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint. « *Le fret est, pour nos territoires, une opportunité exceptionnelle. Le port fluvio-maritime de commerce et le triage SNCF sont idéalement situés et leur destin est intimement lié.* » Et d'annoncer la poursuite de cette nouvelle bataille du rail en 2010.

Mais bataille également sur tout ce qui touche au droit au travail. Le maire évoqua ainsi le cas de l'entreprise RITM, dans la zone des Auréats, lâchée par les banques, les mêmes qui ont été renflouées avec l'argent des contribuables...

Sur l'emploi, Pierre Trapier revint sur les initiatives de la municipalité lors de l'année 2009 et dont *Portes-Infos* s'est fait largement l'écho.

Le maire, lors de son allocution





Les élus
de la municipalité

Apéritif buffet
offert par la municipalité

Après être revenu sur le bilan de l'année écoulée dont les projets ont tous, dans leur philosophie même, les solidarités et l'action sociale, un bilan qui est « *celui d'une équipe, une équipe soudée* », Pierre Trapier évoqua l'année 2010, « *une année charnière et de transition* » avec notamment la réforme des collectivités territoriales et la volonté gouvernementale de supprimer un certain nombre d'échelons locaux avec en ligne de mire, la disparition ou fusion des communes et des départements et, à l'horizon 2014, la création de "conseillers territoriaux". « *Cette réforme, dira-t-il, c'est un projet redoutable car il éloigne les lieux de décision du citoyen. En plombant la démocratie locale, les décisions seront prises à des années-lumière de vos préoccupations, sans vous, et j'ai bien peur, contre vous. (...) En réalité, ce qui intéresse le gouvernement, ce n'est pas les strates du millefeuille mais la crème du millefeuille. Il entend drainer les ressources des collectivités locales vers les grands centres organisés en métropoles, et livrer*



les services publics de proximité à la boulimie de la marchandisation. »

Pierre Trapier revint également sur la suppression de la taxe professionnelle qui reste une grosse inquiétude partagée par de nombreux élus, y compris de droite. 2010 est aussi l'année de la mise en place de la communauté d'agglomération. « *Cette communauté d'agglomération, nous voulons qu'elle réussisse, qu'elle soit utile à la mise en commun, utile à l'émergence de projets, utile pour le développement économique, utile pour un aménagement équilibré et harmonieux. Cependant, ne soyons*

pas crédules ; la communauté d'agglomération sera également soumise aux mêmes contraintes budgétaires imposées par l'Etat, qui sont communes à toutes les collectivités territoriales. Il faudra se mobiliser là aussi en faveur d'une vraie réforme de la fiscalité locale afin que les collectivités disposent de moyens financiers conséquents, pour assurer leurs choix. »

Des vœux, on le voit, marqués du sceau de la combativité et qui recueillirent les applaudissements de l'assistance invitée à terminer la soirée autour d'un apéritif buffet offert par la municipalité.

On peut lire l'intégralité du discours du maire sur le site internet de la mairie.



Le Secours populaire collecte des dons pour les sinistrés d'Haïti

Les souhaits de la municipalité pour les marchands forains

Chaque jeudi, quel que soit le temps, ils déploient leur étals sur la place de la République, face à la mairie, pour le traditionnel marché du jeudi. Ils sont les animateurs de ce lieu qui est, au-delà de l'achat des produits de qualité qu'ils proposent, un lieu de rencontres entre citoyens et même un forum. Ce jeudi 21 janvier, ils étaient conviés à la salle des mariages de la mairie pour recevoir les vœux de la municipalité portoïse. C'est la deuxième année que cette sympathique cérémonie se déroule. Et les forains, avec Luigi

Ballore, représentant des commerçants non sédentaires de marchés de plein vent (c'est la dénomination officielle et le "plein vent", en ce pays de mistral est bien une réalité...) ont répondu largement présents à cette invitation. Dans cette période difficile de crise, la municipalité, représentée notamment par le maire, Pierre Trapier, l'adjoint au maire chargé de l'économie, de l'emploi et des commerces et de nombreux élus, a souhaité à ces commerçants forains, le meilleur développement possible pour leurs activités.



Le débat d'orientation budgétaire

Tel était le point central du conseil municipal du lundi 25 janvier

Avant le vote du budget prévu en mars, le conseil municipal procède au traditionnel débat d'orientation budgétaire. Mais, en ouverture de séance, le maire, Pierre Trapier a accueilli au sein de l'assemblée municipale, Cédric Abonnenc, nouvel élu, en remplacement de Fabienne Mialy, démissionnaire.

Le gros de l'ordre du jour était consacré au débat d'orientation budgétaire. Le maire expose au Conseil Municipal que dans un contexte national de crise économique, financière sociale et écologique (montée du chômage, accroissement des déficits publics), le désengagement de l'Etat se poursuit, notamment avec une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) dont la progression (+ 0,6 %) sera inférieure à l'inflation (+ 1,2 %) et la suppression de la Taxe Professionnelle qui va priver les collectivités locales de la ressource la plus dynamique. À cela s'ajoute l'augmentation -supérieure à l'inflation- du coût du "panier du maire", ce dernier étant un indice national mesurant le niveau des dépenses communales telles les achats, les combustibles, l'électricité...

Dans cet environnement contraint, 2010

verra la première année d'exercice pour la Communauté d'Agglomération Valence Sud Rhône-Alpes, avec des répercussions pour le budget communal qui ne sont pas, à l'heure actuelle, connues avec précision : montant de l'allocation de compensation (ressources fiscales transférées moins les charges déductibles), versement d'une dotation de solidarité communautaire. Ces 2 points seront débattus prochainement au Conseil communautaire.

Pour autant, les comptes de la commune font état d'une situation financière saine comparativement aux collectivités de même strate de population.

Lors du débat, l'opposition a affirmé que les enjeux nationaux (réforme de la TP, situation sociale et économique...) n'ont pas à faire l'objet de débats au sein du conseil municipal. Ce à quoi, l'adjoint au maire chargé de



Cédric Abonnenc

l'emploi et de l'économie répond que Portes-lès-Valence n'est pas un îlot, que le contexte national impacte nécessairement la vie des Portoises et les besoins sociaux : baisse de l'emploi, précarité, logement et par conséquent, le budget de la ville.

En amont du carnaval

Un carnaval, ça se prépare. Pas question de s'y amener en complet veston. Il faut impérativement se déguiser, quoique le complet veston, aux yeux de certains, puisse apparaître comme un déguisement...

Le thème du carnaval, sur lequel nous reviendrons dans une prochaine édition, était

"À travers le temps" avec trois déambulations en musique et en costume se rejoignant place de la mairie.

Mais les costumes, il a bien fallu les fabriquer. Durant quatre samedis, des ateliers gratuits réalisés par l'association "La fabrique à sourires", avec Anne-Sophie, se sont tenus le samedi après-midi dans le hall du centre culturel. L'association est également intervenue dans le cadre de l'accueil périscolaire et au centre de loisirs. En tout, une bonne centaine d'enfants y ont fabriqués leurs costumes et déguisements.

Puisqu'on parle de développement durable, il faut souligner que les tissus utilisés viennent tous de récupérations.



DÉBAT PUBLIC

Un débat public sur le budget 2010 de la commune est organisé le mercredi 24 février à 18 h 30 en la salle des mariages de la mairie. Vous y êtes cordialement invités.

SOUTIEN À HAÏTI

Suite au séisme survenu en Haïti et afin de marquer la solidarité de la commune avec les populations durement affectées par cette catastrophe, le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Secours Populaire.

La galette de “Mémoire vivante de Portes”

Lors de sa galette des rois, l'association a présenté ses projets.

L'association “Mémoire vivante de Portes” joue de plus en plus le rôle de conservateur actif du passé de la commune. Après le gros travail effectué pour le bicentenaire, elle s'est attelée à d'autres projets.

C'est à l'issue de son assemblée générale annuelle où le président Robert Voge, ainsi que l'ensemble du bureau, ont été reconduits dans leurs fonctions, que s'est tenue la galette des rois de “Mémoire vivante de Portes”, dans ses locaux, en présence notamment de Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint et Marjolaine Borde, maire-adjointe chargée de l'art, de la culture, de l'animation et de la jeunesse. Le président Robert Voge, dans une courte allocution, insista sur la nécessité de conserver le passé afin de montrer aux générations à venir comment la commune s'est construite et d'où elle vient, de l'agriculture à l'arrivée du PLM et du chemin de fer qui en est l'acte



fondateur. Tout prochainement “Mémoire vivante de Portes” participera à la journée des droits des femmes du 8 mars en préparant une exposition sur le thème de “la femme à travers le sport”. Robert Voge présenta ensuite le projet en cours de réalisation, basé sur des mémoires de cheminots. Ultérieurement, l'association entend produire un re-

cueil de témoignages de jeunes Portois ayant dû faire la guerre d'Algérie. Enfin il émit le souhait de la réalisation d'un musée du chemin de fer.

Mais n'oublions pas le rendez-vous du dimanche 11 juillet avec la troisième édition de la fête champêtre sur le thème “des animaux de la ferme” au quartier des Lacs.

Les ateliers de l'Agenda 21 poursuivent leurs travaux.

Le mardi 26 janvier se tenait à la salle des mariages de la mairie l'atelier n° 2 visant à élaborer le plan d'actions concrètes et réalisables de l'Agenda 21 pour les prochaines années. Il concernait les économies d'énergie et la lutte contre le changement climatique, le rééquilibrage des modes de déplacement et l'amélioration des réseaux de communication.

Le mardi 9 février, toujours au même endroit, c'était l'atelier n° 3 qui planchait sur le développement de la gouvernance participative de l'information et de l'éducation au développement durable et le développement de l'économie sociale et solidaire.

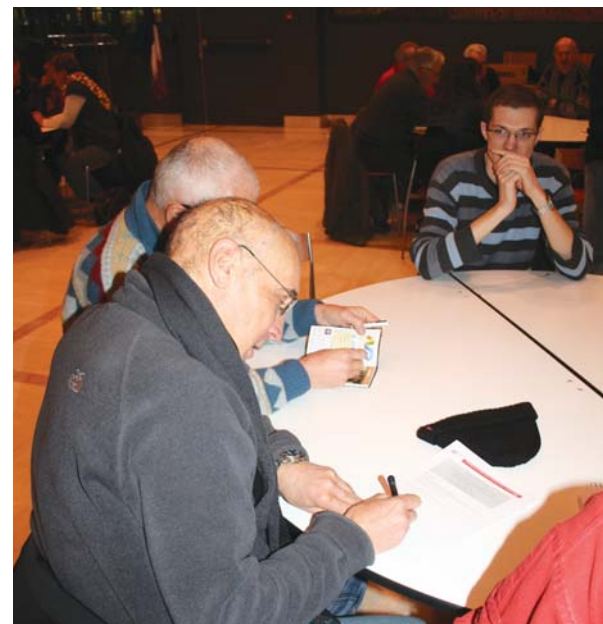
La restitution de ces trois ateliers s'effectuera le 7 avril, à l'occasion du Forum de présen-

tation du plan d'actions de l'Agenda 21 de Portes-lès-Valence

SEMINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉBUT AVRIL

La commune de Portes-lès-Valence participera à la semaine nationale du développement durable qui se déroulera du 1^{er} au 7 avril. Diverses animations seront proposées par la municipalité et ses partenaires (MJC, Agence départementale d'information sur le logement, Train-Cinéma, etc.), et d'autres associations.

Nous reviendrons de façon détaillée dans notre prochaine édition sur le programme de cette semaine.



L'Escale des sens

Un nouveau salon de beauté tout au Nord de la ville



L'ancienne Nationale 7 traversait autrefois, avant son contournement, Portes du Nord au Sud sur plusieurs kilomètres. Il faut aller tout au Nord de la commune, au 460 de l'avenue du président Salvador Allende, pour trouver L'Escale des sens, juste à côté de Fitness. Ouvert depuis le mardi 5 janvier, ce salon de beauté se veut une "étape vers le bien être".

Née à Grenoble il y a trente ans, Portoise depuis sept ans, Sabrina Sabatier, mariée, maman de deux enfants, a suivi des cours dans une école d'esthétique lyonnaise après ses études secondaires.

Pendant dix ans, elle travaillera chez Marionnaud où elle officiera en tant qu'esthéticienne et conseillère en cosmétiques, jusqu'à son licenciement en juin 2009. Pendant deux

mois, au chômage, elle ronge son frein... Mais une opportunité se propose à elle. Comme elle dit : « *Le local où je suis est venu à moi...* » Ce local, de 54 m², jouxte Fitness qui est le propriétaire des murs, Sabrina étant propriétaire du fonds de commerce. En quatre mois, le temps de monter son dossier et d'effectuer les travaux sans l'aide d'un architecte ou d'un décorateur, "L'Escale des sens" a ouvert ses portes la première semaine de cette année. Deux jours avant un sévère épisode neigeux qui n'a cependant pas empêché ses clientes de venir à leur rendez-vous.

Trois salons sont disposés dans ce nouvel espace de beauté : l'un pour les soins du visage et l'épilation, le deuxième pour les soins du corps et le troisième pour le maquillage et la prothésie ongulaire. Sabrina Sabatier est actuellement seule à le faire tourner. Elle espère bien embaucher à l'avenir. Mais d'ores et déjà, elle se dit prête à accueillir des stagiaires en esthétique jusqu'au niveau du brevet professionnel.

Tél. : 04 75 83 20 73

Serge multi-services

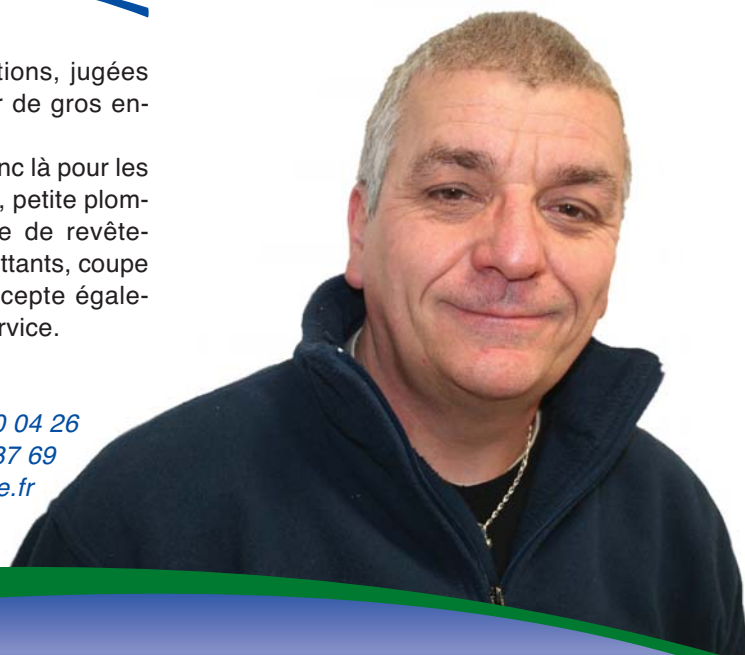
Serge Vuillaumier fut chef d'entretien à l'École normale supérieure de Lyon où il s'occupait de la robinetterie et de la menuiserie. Se rapprochant de sa compagne, il arrive à Portes en 2006 et cherche un travail dans sa spécialité. Mais cet homme de plus de cinquante ans ne trouve pas de réponse. Devant toutes ces portes qui se ferment, Serge Vuillaumier, aujourd'hui âgé de 55 ans, a décidé de monter sa propre entreprise en s'appuyant sur ses capacités professionnelles. Elle s'adresse à tous ceux qui ne trouvent personne pour effectuer leurs pe-

tites rénovations ou réparations, jugées pas assez importantes pour de gros entrepreneurs.

"Serge multi services" est donc là pour les petits travaux de menuiserie, petite plomberie, plâtre, peinture, pose de revêtements de sols et parquets flottants, coupe de bois, de haies, etc. Il accepte également les chèques emploi-service.

Tél. : 04 75 40 04 26
ou 06 35 97 87 69

Mail : sergevuillaumier@live.fr



La future salle Fernand Léger : elle servira d'exemple

*Une étape reconnue pour une nouvelle génération
de bâtiments en Rhône-Alpes*

L'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Région Rhône-Alpes ont lancé un appel à projet intitulé Prebat (programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment). Il concernait les "bâtiments démonstrateurs à basse consommation d'énergie". La municipalité y a répondu. Elle a bien fait car, avec le projet de rénovation de la salle Fernand Léger qui sera achevé fin juin, elle est lauréate ! Et la salle Fernand Léger acquiert le statut de "bâtiment démonstrateur"...

Elle bénéficie donc ainsi de cofinancements (40 600 € de l'ADEME et 14 000 € de la Région).

Le projet a été retenu parce que :

- la mise en œuvre de technologies innovantes sur les systèmes thermiques et de ventilation peut servir d'exemple pour d'autres bâtiments présentant les mêmes caractéristiques (variabilité de l'utilisation et de l'importance de cette utilisation dans le temps due au caractère polyvalent de la salle) ;
- l'utilisation de la nappe phréatique pour le rafraîchissement du bâtiment contri-

bue à de très faibles consommations d'énergie ;

- il produira plus d'énergie qu'il n'en consomme en faisant ainsi l'un des premiers bâtiments à énergie positive de ce type en France (la réglementation ne l'imposera qu'en 2020) ;
- il est facilement visitable à des fins pédagogiques car situé près de Valence avec une excellente desserte routière et ferroviaire (autoroute A7 et gare TGV Paris - Marseille), le bâtiment se situe à

un point central non seulement depuis la Drôme et l'Ardèche mais aussi depuis les principaux bassins économiques régionaux (Grenoble et Lyon).

Le bâtiment fera l'objet d'une importante campagne de mesures et de suivi des consommations permettant de valider les objectifs énergétiques visés et surtout d'enrichir la connaissance de la profession sur le comportement énergétique des différents systèmes de ventilation et de traitement thermique.



L'extérieur de la salle côté Sud-Est

La salle est recouverte.

À l'intérieur



Dans les coulisses de la neige

Vingt-cinq agents, cadres compris, ont été mobilisés quasiment en permanence.



L'équipe au complet des agents des services techniques ayant lutté contre le Général Hiver.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la commune a connu trois épisodes neigeux d'intensité différente. Qu'il neige en hiver n'est pas une information mais, à chaque fois, vécu comme un événement. Mais à côté des batailles de boules de neige, des glissades improvisées dans les parcs, tout le côté festif et enfantin de la neige, il y a aussi les embarras de la circulation. Et derrière, en coulisse, des hommes font en sorte que tout se passe pour le mieux. Pour eux, agents des services techniques de la Ville, l'arrivée de la neige équivaut à une véritable mobilisation générale. Retour sur trois épisodes neigeux.

Paysage exotique sous la neige le samedi 19 décembre, quartier Est



Rafrâchissons nous la mémoire, c'est le moins qu'on puisse faire s'agissant de neige. Car celle-ci est tombée tôt cette année, avant même la date officielle de l'hiver.

Avant la date officielle de l'hiver

Les premiers flocons sont en effet tombés dans la nuit du jeudi 17 décembre. Comme nous l'indiquons dans Portes-Infos de décembre 2009, un véritable "plan neige" avait été établi par la municipalité et les services. Dans ce cadre, un point est fait

chaque jour, en fin de journée avec les prévisionnistes de météo France. Ce jeudi 17, les clignotants sont au rouge. Dès 20 h, les axes de circulation empruntés par les bus sont présalés. La nuit, la neige est au rendez-vous. Elle est poudreuse et son épaisseur atteindra 7 cm. Poudreuse, cela signifie formation de congères. Le vendredi 18, dès 6 h du matin, le camion de 19 tonnes de la mairie, avec sa saleuse, ainsi qu'un 3,5 tonnes avec son rabot sont en service. Essentiellement sur le plateau de Bressac qui, avec ses congères, prend des allures de plateau ardéchois sous la burle. À 6 h du matin également, les agents des services techniques déblaient



Le sol est radé.

les cours d'écoles et les lieux publics. Toute la journée la neige tombera. Le samedi 19 décembre, il sera procédé au salage et au raclage des voies.

Juste après le réveillon

Le deuxième épisode neigeux se situe peu après le réveillon, dans la nuit du di-



Au quartier Ouest



La route vers nulle part...



Au centre ville, vendredi 8 janvier

manche 3 au lundi 4 février. Si la première neige était poudreuse, celle-ci sera lourde. Pour les agents des services techniques, le même scénario se met en place. Dès le dimanche à 20 h, toutes les rues de la commune sont présalées. Le lundi 4, à 5 h du matin, le 19 tonnes et le 3,5 tonnes se mettent en branle. À 6 h, les agents des services techniques avec le tracteur semoir déblaient les cours des écoles (c'est jour de rentrée des classes après les vacances de Noël) ainsi que le centre com-

pruntées par les bus et les pourtours des écoles sont déneigés. À 6 h, les agents des services techniques viennent en renfort avec le tracteur semoir et déblaient notamment le centre-ville. À Bressac et aux Lacs où il y a des congères en formation, un chargeur est installé pour déblayer les voies. Le vendredi 8, ceux qui ont du prendre leur voiture ont pu circuler. Avec prudence, mais la circulation était assurée.



Les agents des services techniques nettoient les trottoirs.

mercial et les grands parkings. Un peu partout, dans l'Hexagone, la neige tombe à gros flocons et, malgré ces deux assauts, notre région est plutôt préservée.

Le troisième épisode neigeux

Pas pour longtemps. Car, à nouveau, le jeudi 7 janvier, l'alerte est donnée. Avec cette fois-ci un autre type de neige : fine, glaciale et fouettée par le vent du nord. Dès 19 h, il est procédé au présalage de toutes les rues avec le 19 tonnes et le 3,5 tonnes. Le vendredi matin, dès 5 h, les voies em-

pruntées par les bus et les pourtours des écoles sont déneigés. À 6 h, les agents des services techniques viennent en renfort avec le tracteur semoir et déblaient notamment le centre-ville. À Bressac et aux Lacs où il y a des congères en formation, un chargeur est installé pour déblayer les voies. Le vendredi 8, ceux qui ont du prendre leur voiture ont pu circuler. Avec prudence, mais la circulation était assurée. Ce vendredi 8, la neige tombera sans discontinuer. Dans ce cas, le salage est arrêté car inutile et on procède au gravillonnage, notamment dans toutes les montées. Mais, à 20 h, une équipe salera à nouveau pour la nuit qui s'annonce fraîche. Le samedi 9, dès 5 h du matin, le 19 tonnes et le 3,5 tonnes se mettent à nouveau au travail.

À 6 h, c'est le tour des agents des services techniques. Avec eux, les entreprises E 26 et Bouchet. Le dimanche 10 ne sera pas de tout repos car, dès 6 h, on commence à dégager les écoles et les places. La neige ayant cessé de tomber, on procède au raclage et au salage. La journée du lundi 11 sera semblable aux précédentes. L'intervention des entreprises E 26 et Bouchet s'inscrit dans le plan de déneigement prévu par la municipalité, toutes les deux équipées de "mécalac", c'est-à-dire d'un tractopelle avec lame de déneigement.

Quelques précisions...

On le voit, c'est un vrai travail de Romain qu'ont effectué les agents des services techniques de la Ville. Les conducteurs de camions ou d'engins, travaillant dans ces conditions, étaient relevés toutes les quatre heures et le personnel effectuait également des rotations. La voirie communale représente 73,5 km (dont 20 km dans les zones industrielles) et la départementale 15 km. La surface des squares (places, parkings) est de 18 546 m². Ces simples chiffres en disent long sur l'ampleur de la tâche qui fut celle des agents des services techniques de la Ville durant ces trois épisodes neigeux. En croisant les doigts...

VOIES ET ESPACES PRIVÉS

Un problème se pose concernant les voiries privées où le syndic doit prendre contact avec des entreprises pour effectuer les travaux de déneigement. Sur ces espaces qui se situent hors du domaine public, la solidarité entre voisins est un véritable engagement citoyen. À condition bien sûr de prendre son courage à deux mains... Rappelons enfin que les particuliers doivent déneiger leurs trottoirs.

Un geste civique et obligatoire



Rues Descartes et Paul Vaillant-Couturier : les travaux démarrent.

Leur aménagement devrait être terminé à la fin du printemps.



La pose des bordures

Enfouissement des réseaux et rigueur hivernale particulièrement coriace ont amené un léger retard dans le début des travaux. Mais l'aménagement de ces deux rues innovera, notamment en matière d'éclairage public.



Tout le long de la ligne ferroviaire, une piste cyclable

Les réseaux existants (électricité, France télécom) et les gaines pour ceux à venir (arrosage, éventuellement fibre optique) ayant été enfouis, les travaux de la rue Descartes, légèrement retardés par la rigueur hivernale, ont démarré avec la pose des bordures qui permettront de se faire une idée plus précise de la configuration de la rue.

Ainsi, le long de la ligne ferroviaire, se déroulera une piste cyclable qui sera séparée en de nombreux endroits de la chaussée par des espaces verts, dont la plantation commencera au printemps.

L'un des gros problèmes de la rue Descartes étant la vitesse des véhicules, des plateaux traversants (voir celui en face du centre culturel) où la règle des 30km/h s'applique, seront mis en place.

Innovation à signaler dans l'aménagement de cette rue : l'éclairage public. Reliés à une armoire électrique, les candélabres baisseront en tension, ce qui entraînera une baisse de la consommation électrique.

Le coût des travaux est estimé à 867 587 € et ceux-ci devraient être achevés en mai.

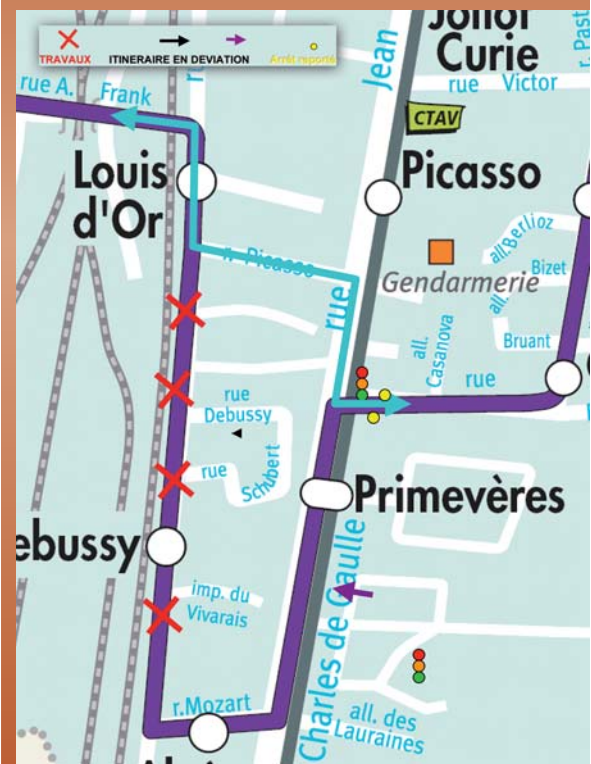
2010 verra aussi le début des travaux de la première tranche de la rue Paul Vaillant-Couturier, jusqu'au carrefour avec la rue Romain Rolland où un plateau traversant sera installé. Comme pour la rue Descartes, une piste cyclable pour vélos, mais aussi pour

piéton, sera installée sur un côté de la rue. L'éclairage public connaîtra le même traitement que pour la rue Descartes.

Les travaux, qui devraient s'achever à la fin du printemps, sont estimés à 606 602 €.

DÉVIATION DE LA LIGNE 10 DANS LES DEUX SENS

En raison des travaux rue Descartes, les bus de la ligne 10 sont déviés. Les arrêts Debussy, Aloès et Primevères ne sont pas desservis. Reportez vous à l'arrêt "Louis d'Or" ou au poteau provisoire situé rue Casanova.



Un gala très show

Succès encourageant pour le gala "Full impact 1"

Spectacle assuré avec ce premier gala de full contact organisé par l'association "Sports et loisirs" le samedi 30 janvier, en nocturne, à la Halle des sports. Un vrai show consacré à cette boxe pieds poings, appelée full contact, avec des athlètes au sang chaud qui ont fait vibrer un nombreux public.

La Halle des sports avait fière allure avec, en son centre, un ring dressé sur lequel convergeaient des faisceaux de lumière. Les organisateurs, qui avaient voulu faire de cette soirée une sortie populaire un samedi soir, avec 400 spectateurs recensés, ont gagné leur pari. Un résultat encourageant donc, tant au niveau de la participation qu'au niveau sportif, qui incite le club à penser à une deuxième édition l'an prochain. Car l'enjeu était grand et pesait lourd sur les épaules de "Sports et loisirs" qui a bénéficié de l'entraide sportive de toutes les associations fréquentant la Halle des sports ou la salle spécialisée qui la jouxte. L'affiche était alléchante pour ce premier gala. Les combattants sont venus de Montélimar, Montpellier, Lyon, Sisteron, Béziers, Saint-Chamond. Dans la salle, on notait la présence de nombreux responsables de clubs de full contact de la région venus en connaisseurs. Présence également des nombreux sponsors qui ont aidé le club à



Une démonstration avec une jeune du club



Une boxe où les pieds agissent aussi



Une phase de combat

monter cette manifestation qui est une première à Portes.

La soirée débuta par des démonstrations d'entraînement avec les jeunes du club portois, nombreux cette année, et qui constituent le vivier des futurs compétiteurs.

Puis le gong retentit pour une série de onze combats, certains en light contact (une particularité française due à une recommandation du ministère chargé des sports consistant à une rencontre d'opposition où les coups sont parfaitement retenus), d'autres en véritable opposition, avec un combat qui s'acheva dès le premier round !

Les vainqueurs des onze rencontres sont : Nacer El-Hailoufi, Guillaume Duvernay, Gary

Aubert (de Portes-lès-Valence), Alicia Mermoux, Sevrans Akkouh, Ammar Lameche, Tom Galgani (de Portes-lès-Valence), Joris Brothier, Stéphanie Foures, Mehdi Fadel et François Dumoulin (de Portes-lès-Valence). Sur onze combats, le club portois alignait 6 felleurs et 3 ont emporté la victoire. Là aussi, le résultat est encourageant.

Lors de ce gala, la municipalité était représentée par Pierre Trapier, maire, le maire-adjoint chargé des sports et Claude Illy, conseiller municipal suivant également les sports dans la commune.



Avec les soigneurs

Lire, un vrai plaisir

Un bel exemple de partenariat

« Qui aime lire ne s'ennuie jamais » : ce vieil adage, en ces temps de télé omniprésente pour personnes omniprésentes, est à méditer. Mais plus qu'une méditation, c'est dans cet univers sans fin du livre, cette galaxie Gutenberg, que la MJC et son équipe d'accompagnement à la scolarité, invitent des jeunes enfants.



L'équipe d'accompagnement à la scolarité, animée par Pascale Sudan, travaille depuis plusieurs années avec l'association *La fourmière* et son animatrice-lectrice, Mireille Bevilacqua, la bibliothèque municipale et sa responsable de la section jeunesse, Frédérique Michel Dit Baron. Plusieurs bénévoles interviennent également dans cette belle aventure d'éveil :

Marie-Thérèse Caron, Michèle Dupuy, Adeline Roux, Nelly Magnon, Françoise Ravix et Solange Ferrier.

Le but est de découvrir des livres, de découvrir le plaisir de lire et de le partager par une lecture à voix haute. Lors des séances, qui se déroulent dans le coin cosy, près de la cheminée du foyer de la MJC, on découvre ainsi des livres, leurs auteurs, leurs illustrateurs. On y apprend le vocabulaire lié au livre. Qu'est-ce qu'une première de couverture ? Qu'est-ce qu'une quatrième de couverture ? Comme le ferait un comédien, on y travaille sa voix, ses intonations, on respecte la ponctuation. Ce qui suppose évidemment d'avoir compris le texte et les mots qui le charpentent.

Neuf enfants des classes allant du CP au CM1 y participent. Cette joyeuse équipe donne rendez-vous pour une séance publique le mardi 6 avril, juste après Pâques.

Les "enfants conteurs" de l'école Fernand Léger

Dans le domaine de la lecture publique que promeut la bibliothèque municipale, les conteurs sont des passeurs. Les "soirées conte" qu'elle organise drainent un public intergénérationnel et populaire. Faisant écho à ces soirées, un projet "enfants conteurs" a été mis sur pied. Il s'appelle "les enfants conteurs" et fait intervenir les élèves de CE2 de Sandra Roncalli de l'école Fernand Léger. Pendant trois mois, avec Frédérique Michel Dit Baron et Françoise Rochette, conteuse professionnelle, ces enfants se familiarisent avec les contes,

leur variété, la richesse des récits, mais aussi avec l'art de conter qui peut aller, pour reprendre le mot de Sacha Guitry, jusqu'à rendre palpitante la lecture à voix haute de l'annuaire téléphonique... Libérer la parole, inventer une gestuelle,

occuper l'espace de la "scène" : autant d'apprentissages qu'ils appréhenderont avec Frédérique et avec Françoise Rochette.

Le vendredi 22 janvier, une partie des conteuses de "l'atelier contes" de la MJC (avec notamment Mireille Bevilacqua, Marie-Thérèse Caron), lors d'une séance, ont permis aux enfants d'écouter toutes sortes de voix et de styles différents. Le "bouquet final" aura lieu le 16 mars à 18 h 30. Ce jour-là, les enfants conteront à l'intention de leurs familles, dans la salle du centre culturel.



“Le mercredi des petits”

“Lectures et racontages” pour les moins de sept ans et leurs parents

L'idée vient de parents fréquentant les soirées conte de la bibliothèque ouvertes aux plus de six ans. Et les autres ? Les bambins ? D'où cette idée d'ouvrir la plage horaire du mercredi matin une fois par mois, de 10 h à 10 h 30 aux bambins en plein éveil.

Frédérique montre les livres, tourne les pages, raconte devant un public non pas captif, mais littéralement captivé. La preuve ? On interroge sur l'histoire. On en redemande et redemande encore, même au bout de la demi heure prévue.

Assis sagement sur les genoux de leur maman ou de leur assistante maternelle, ou confortablement installés en tailleur sur un tapis moelleux, ce moment est pour les “tout petits” une véritable passerelle vers tous ces livres qui, sur leurs étagères, leur font un abri confortable.

Les bibliothécaires ou des invités surprises interviendront avec des lectures d'albums, des comptines, des jeux de doigts, des contes.

Prochains rendez-vous : mercredis 3 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin



Ricardo Ponce, l'invité de janvier de l'école d'art



janvier, sa dernière toile, rugissante, de cet expressionnisme teinté d'art brut qui le caractérise, avait été terminée... le jour même. Celle qui la côtoyait avait été achevée le 10 janvier. Avec des toiles datant d'une quinzaine d'années, aux couleurs moins tranchées, c'est ainsi l'évolution d'un artiste imprégné de références afro-cubaines que les visiteurs de cette exposition ont pu voir se dérouler sous leurs yeux.

Le peintre cubain, installé à Valence depuis quelques années déjà, Ricardo Ponce, a inauguré en janvier la série d'expositions de l'école municipale d'art. Une exposition que l'artiste a quasiment conçue pour les cimaises où elle a été accrochée durant trois semaines. En effet, le vernissage s'étant déroulé le mercredi 13

L'école de musique offrit un concert ambulatoire de percussions bien en phase avec cette l'exposition, en présence notamment de Virginie Simond, directrice de l'école d'art, Philippe Noulette, professeur de peinture, Magali Garagnon, professeur de poterie et Eric Bayoud, professeur de modelage.

INITIATION AU MULTIMÉDIA À LA BIBLIOTHÈQUE

Les “ateliers multimédia” ont débuté le samedi 23 janvier à la bibliothèque municipale. Ils se tiennent un samedi matin par mois, de 10 h à 11 h 30. Ouverts aux adultes et aux ados, ces ateliers permettront en une ou deux séances soit de débiter en informatique, soit d'étendre ses connaissances dans des ateliers consacrés au traitement de texte, aux blogs, ou encore au courrier électronique. Ces initiations sont complémentaires des “cursus” plus complets proposés par la MJC. Pour plus d'information et réservation (indispensable) auprès de la bibliothèque. Prochaines séances :

- Création d'une adresse électronique : samedi 20 février
- Créer son blog : samedi 27 mars
- Naviguer sur Internet : samedi 17 et 24 avril
- Traitement de texte : samedi 22 mai
- Initiation à l'informatique: samedi 22 mai



André Chastel, élu pendant 36 ans

Premier maire-adjoint, chargé de l'urbanisme, il a "pensé" la ville après la guerre.

André Chastel a été élu de la commune de Portes de 1947 à 1983 dont cinq mandats en tant que premier maire-adjoint aux côtés de Gabriel Coullaud. C'est donc 36 années d'une vie d'une richesse hors du commun, l'histoire d'un homme entièrement dévoué à sa ville que nous retraçons ici avec son épouse Andrée et son fils Jacky.

Une rue porte son nom. Mais qui connaît cet homme, décédé en 2000 à l'âge de 76 ans ? En fait, notre propos commence par une anecdote au sujet de cette plaque de rue. Jacky Chastel se souvient : « L'un des derniers conseils municipaux présidé par Jean-Guy Pinède a décidé de donner le nom de rues à André Chastel et Alexandre Lameloise. Et puis après, ça été fini... » Mme Chastel raconte : « Je l'ai appris par le facteur par un matin d'automne 2003.

C'était un facteur remplaçant. Il me dit : « Tiens, vous vous appelez Mme Chastel » Je lui réponds : oui. « Parce qu'il y a une rue qui s'appelle aussi Chastel. Vous êtes parents ? » Le président de notre club (*), M Sapet, un jour, me dit : « Je suis passé dans une rue et j'ai été tout étonné de voir le nom de ton mari sur la plaque » « Et c'est comme ça, dit Jacky, qu'on a su qu'il y avait une plaque du nom d'André Chastel sur une rue de la commune. Ce n'est pas qu'on voulait la gloriole lors d'une inauguration, mais au moins, quand on appose la plaque, que la famille soit avertie et soit présente. » Ce que l'ancienne municipalité (2001-2008) n'a malheureusement jamais fait lorsque la plaque a été posée. Mme Chastel conclut : « Gabriel Coullaud (**), son bras droit, c'était mon mari. On aurait dit deux frères... D'ailleurs, quand il y a eu l'inauguration du stade Gabriel Coullaud, Jean-Guy Pinède a dit qu'il ne faudrait pas



André Chastel et son regard vif et pétillant

oublier non plus M. Chastel car il a œuvré beaucoup pour la commune. J'étais avec Mme Coullaud, ce jour-là et on s'est dit : « on a eu une drôle de vie, toutes les deux, nos maris n'étaient jamais là... » Enfin, pour cette plaque, rien qu'un petit mot l'annonçant, cela m'aurait suffi. J'ai été profondément vexée. »

Le réfractaire de Divajeu

André Chastel est né en 1924 à Valence et arrive à Portes, bambin, à l'âge de trois ans. Il a eu trois enfants et six petits-enfants. Son histoire se conjugue avec celle de la cité cheminote, de son évolution, mais aussi avec sa vie associative et culturelle. En 1942, André Chastel a dix huit ans. Le STO (service du travail obligatoire) créé par



Le conseil municipal de 1964. En haut, de gauche à droite : MM. Fine, Grange, Bec, Serre, Gauthier, Reynaud, Chantre, Giraud, Thomé, Duranton, Courbis, Faure, Varin, Michel, Sapet. En bas, de gauche à droite : Mmes Chauvet, Minodier, MM. Lameloise, Chastel, Coullaud, Rieu, Farigoule, Mme Marand

le régime de Vichy cherche des jeunes hommes pour les envoyer en Allemagne. André Chastel sera réfractaire. Il se cache à Divajeu, dans la ferme des parents d'Andrée Dupont. Il aidera au ravitaillement des résistants. Mme Chastel se souvient encore des mitraillettes cachées sous le fourrage et du cheval attelé au milieu de la nuit pour l'emmener dans la forêt afin d'approvisionner les résistants en nourriture et en armes. André et Andrée vont faire connaissance. Raymonde, leur premier enfant, naît cette année-là...

En 1944 ils arrivent à Portes. André Chastel entre à la SNCF. Il adhère à la CGT et au PCF où il militera jusqu'à ses derniers jours. Un mot sur l'aide de la famille d'Andrée Dupont aux résistants. On peut dire qu'elle est dans son code génétique. « *Mon arrière-arrière grand-père a été enfermé dans la tour de Crest lors de la révolte des 10 000 drômois contre le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851* » dit Mme Chastel. Cet épisode de l'histoire de France est peu connu. L'un de ses autres parents sera déporté en Algérie. Il y mourra.

Obligé d'agir dans la clandestinité

Revenu à Portes, André Chastel entre à la SNCF, la plus grosse et quasiment la seule entreprise de la ville avec son millier de salariés. Il sera délégué du personnel "Méditerranée" durant 19 ans et secrétaire du syndicat des cheminots CGT pendant 12 ans. Son engagement syndical l'obligera une nouvelle fois à agir dans la clandestinité. Des grèves éclatent en 1947-1948. Le climat est violent, la répression féroce. On relève des morts et des blessés dans les rangs des manifestants. Responsable du syndicat, André Chastel est révoqué cinq mois du chemin de fer et recherché par la police. Il est obligé de se cacher une deuxième fois... Réintégré à la SNCF, André devient ajusteur. Il fait partie de "l'équipe des bielles", celle qui pose ces bras d'acier actionnant les roues des locomotives. Mais avec trois enfants, il opte pour la filière conduite au début des années



Mme Andrée Chastel et son fils, Jacky

60. Ce qui ne va pas faciliter la vie de famille. Conducteur de trains, en effet, André est très peu auprès de ses proches. Ses repos extérieurs, il ne les prend pas, il revient à la maison et se rend en mairie, avec son vélo.

Tout est à penser et à construire

En 1947, l'équipe municipale dont fait partie ce jeune élu de vingt-trois ans est à l'image de la cité : entièrement composée de cheminots. Car la tâche qui attendait les premiers élus après la Libération se résume à répondre à une simple question : comment rebâtir une ville détruite à 80 % par les bombardements ? C'est là qu'il faut avoir des visées d'avenir tout en parant au plus pressé.

Cette vision de l'avenir de Portes, André la partageait avec Gabriel Coullaud. Comme le dit Jacky Chastel : « *C'étaient des visionnaires* ».

En tant qu'adjoint à l'urbanisme, il participe, avec Gabriel Coullaud, à la prospection et l'achat de terrains pour des zones industrielles sur des zones de vergers pêcheurs pour que des entreprises puissent s'installer. La régie de l'eau a été aussi créée dans cette période.

Puis il y eut la première école maternelle, Anatole France, considérée comme modèle à l'époque. Jacky Chastel se souvient d'avoir servi de "cobaye" pour la taille des WC et urinoirs pour enfants, car c'étaient les premiers adaptés aux enfants. Puis Joliot-

Curie, en 1957, a suivi. Il participe au premier plan d'aménagement et d'urbanisme. On imagine l'ampleur du chantier quand tout est à penser et à mettre sur pied. « *Mon père, dit Jacky Chastel, je l'ai toujours pensé comme un bâtisseur. Il a suivi tous les travaux. Il s'en occupait à bras le corps* ». Mme Chastel se souvient encore des nuits où il ne dormait pas, préoccupé par sa tâche.

Une figure de la vie associative

Titulaire en 1975 de la médaille d'argent, puis en 1983 de la médaille de vermeil ainsi que de la médaille d'honneur départementale et communale, il quitte son mandat d'élu en 1983. « *Nous avions envie de le voir un peu plus* » disent Mme Chastel et son fils. Le 18 août 1983, il est nommé par le Préfet de la Drôme, maire-adjoint honoraire. Mais il n'abandonne pas entièrement la vie municipale. En 1991, il fait ainsi encore partie d'une commission extra municipale.

Cet engagement dans la vie municipale se mène en parallèle avec celui dans la vie associative. En 1984, il seconde Gabriel Coullaud à la direction du Foyer Ambroise Croizat. En 1988, jusqu'à ce que la maladie ne le contraigne à cesser, il en sera un président toujours souriant. Le sourire et les yeux de Tabarly, ceux d'un grand navigateur qui sait où il va...

(*) Le club Ambroise Croizat

(**) Maire de Portes, un stade porte son nom.



La plaque de la rue André Chastel posée en 2003, à l'angle de la rue Jean Macé, au Sud de la commune. Mais qui était André Chastel ?

GROUPES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

PORTES CITOYENNE

La solidarité et la générosité sont des valeurs bien vivantes dans notre ville. Nous voulons remercier les Portoïsi, fortement mobilisés lors du Téléthon pour faire avancer la recherche contre les maladies génétiques ou lors des vœux de la municipalité, pour les sinistrés d'Haïti. La municipalité, elle aussi, a attribué une subvention exceptionnelle, participant fut-ce modestement, à la reconstruction de l'île. Un seul regret, que sur un sujet comme celui-là, l'opposition en fasse en conseil municipal une polémique...

Les aveux de la droite !

Saluons l'arrivée de Cédric Abonnenc, nouveau conseiller municipal, le 25 janvier, lors de la présentation des grandes priorités du budget communal.

Durant ce débat en séance, nous avons eu droit à des aveux... stupéfiants.

Ainsi, à l'adjoint à l'économie et l'emploi qui soulignait combien les choix du gouvernement UMP pèsent lourdement sur les Portoïsi (chômage, précarité, baisse du pouvoir d'achat), la chef de file de l'opposition municipale répondit, avec sang froid, « et alors ! ».

Un "et alors" significatif de son désintérêt pour les hommes et les femmes en recherche d'emploi.

Un "et alors" de mépris pour les familles dont les fins de mois sont dures.

Un "et alors" d'indifférence pour les plus anciens dont les retraites s'amenuisent chaque année.

Voilà comment celle qui ne cache plus ses engagements politiques pour Sarkozy considère les gens modestes et les classes moyennes...

À l'opposé de cette droite là, nous construisons un budget solidaire, en phase avec les demandes des portoïsi, en maintenant nos efforts d'investissement au service de tous, en particulier dans les domaines de la restauration scolaire, de la rénovation des bâtiments municipaux, de la voirie, de l'environnement et de la démocratie participative.

Nicole Brunet-Roussier, conseillère municipale, membre du groupe "Communiste, Républicain et Citoyen". groupeccrc.portes@yahoo.fr

Quid des nouveaux pauvres

En conseil municipal le 25 janvier, à un élu qui s'inquiétait de voir de plus en plus de Portoïsi qui ne pouvaient plus payer leur loyer, une voix s'éleva et cria : « et alors... ».

Les gens sont pauvres, et alors ? Les gens n'ont plus d'emploi, et alors ? Les gens ne peuvent plus payer leurs loyers, et alors ? Les bras m'en tombent ! Que du mépris envers la pauvreté. Travaillant dans le logement social, je sais de quoi je parle. Quand vous rencontrez des familles qui vous annoncent qu'elles ont perdu leur emploi, qu'elles n'arrivent plus à payer les loyers, comment pouvez-vous rester insensible ? Chapeau bas Mme l'élue, vos propos sont choquants, indécentes envers toutes ces personnes touchées par la précarité. La crise a fragilisé les populations les plus sensibles. Merci à qui, merci au gouvernement de droite que vous soutenez, ah non, pardon, "nouveau centre"... quelle est la différence ? C'est un million de demandeurs d'emploi qui se trouveront en fin de droits. 60 % d'entre eux ne bénéficieront plus d'aucune indemnité. Un million de laissés pour compte, un chômage endémique, le travail précaire devenant la règle, dix millions de mal logés, la banque alimentaire qui ne sait plus comment approvisionner les mal nourris et 600 000 enfants dans une précarité sociale, victimes collatérales de la politique menée par le gouvernement. Je m'es-souffle, je n'ai plus de mots, je ne comprends pas votre indifférence... clap clap clap, je vous applaudis encore.

Sandrine Augier-Colomb, adjointe au maire chargée de la petite enfance, membre du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté". groupe.ps.apparentes@free.fr

GRUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR L'AVENIR

Adieu Baronissi

Nous tenons à vous annoncer le désengagement de notre commune avec le comité de jumelage de Portes-lès-Valence qui a conduit celui-ci à sa dissolution le 12 janvier dernier.

C'est avec beaucoup de déception pour tous les membres de cette association, les familles d'accueil, les élèves du collège, et d'incompréhension sur cette décision purement politique, que nous déplorons, en-

core une fois, les méthodes anti démocratiques de notre maire. En juillet dernier, il a rompu les liens avec Baronissi notre ville jumelle italienne par un courrier adressé aux élus de Baronissi, sans en avertir au préalable le comité de jumelage de Portes-lès-Valence, sans en débattre au conseil municipal.

Le motif : un jumelage avec un pays européen ne serait pas fructueux pour notre commune.

M Trapier qui ne s'est jamais impliqué dans ce jumelage, met en avant son idéal politique. Ses dernières vacances en Bolivie l'ont fortement impressionné. Il a décidé d'en faire le prochain pays en coopération décentralisé avec notre commune. Nous ne voyons pas comment les échanges pour nos petits portoïsi seraient ainsi plus fructueux qu'avec un pays européen.

Et que pensez-vous d'une mairie qui envoie le compte rendu de l'AG finale d'une association en lieu et place de celle-ci, sans son accord ? N'est-ce pas contraire au principe de la démocratie ?

Il n'existe pas de commune qui arrête un jumelage après changement de municipalité sauf Portes-lès-Valence.

Il n'existe pas de Maire européen qui soit contre les échanges européens sauf à Portes-lès-Valence.

Il n'existe pas de Maire qui arbore le mot démocratie à chaque phrase et qui fait le contraire sauf à Portes-lès-Valence.

Le groupe de l'opposition Portoïsi - groupe-opposition-portoïsi@laposte.net

LE PROGRAMME DU "8 MARS"

Le 8 mars, c'est la journée internationale des droits des femmes. Dans notre commune, organisée par Femmes solidaires, l'Office portois des sports, Mémoire vivante de Portes, en partenariat avec la municipalité, elle se déroulera du samedi 6 au samedi 13 mars. Le thème choisi est : "La femme à travers le sport".

En voici le programme :

- Du samedi 6 au samedi 13 mars : exposition "La femme à travers le sport" au centre culturel avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports ;
- Samedi 6 mars, de 9 h 30 à 11 h au dojo (derrière la Halle des sports) : initiation à la self défense avec Annie Salvador, présidente du judo club de Portes-lès-Valence, 3^{ème} dan ;
- Lundi 8 mars à 18 h 30 : vernissage de l'exposition au centre culturel ;
- Mercredi 10 mars : Elizabeth Revol relate son exploit dans l'Hi-



malaya à 18 h au centre culturel. Agée de 29 ans, professeur d'EPS, habitant Saou, Elizabeth Revol est entrée dans l'histoire en étant la première femme au monde à avoir enchaîné, en 16 jours, trois sommets de plus de 8000 m, sans porteur et sans oxygène. Elle présentera son CD tiré de cette expédition appelé "Himalaya Light". Un débat suivra la projection ;

- Samedi 13 mars, au centre culturel Louis Aragon : dès 14 h atelier d'écriture puis concert de clôture avec "Les filles dans la cuisine" à 20 h.

Tout commence en octobre 2006 par la rencontre de quatre filles qui décident de chanter ensemble dans leur cuisine... ou ailleurs ! Rapidement invitées à participer à

un spectacle de théâtre de Pascale Bernard dans lequel elles s'obstinent à chanter dans la cuisine d'une "contrôleuse européenne aux affaires artistiques", elles deviennent alors "Les filles dans la cuisine". C'est sous ce nom dès lors, qu'elles se produisent dans leur région, en Ardèche, où elles interprètent des chants d'ici et d'ailleurs...



Le groupe est composé de : Marithé, Séverine, Brigitte, Chantal. Contact : 06 03 93 42 82 lesfillesdanslacuisine@gmail.com

L'APPEL DU CŒUR REPAS DANSANT

Samedi 6 mars à partir de 19 h 30 à l'Espace Cristal, l'Appel du Cœur organise un repas dansant au profit de Flore (15 ans), victime d'un AVC. Pour plus de renseignements, visitez le site de Flore : floravie.org. Prix du repas : 20 € (enfants de moins de 10 ans demi tarif). Réservation obligatoire au 06 85 80 83 48

VIDE-GRENIER AU QUARTIER EST

L'organisation du vide grenier du comité de quartier Est se déroulera le dimanche 28 mars, à partir de 8 h, sur le parking du nouveau cimetière. La réservation des emplacements est prioritaire aux habitants des Chênes jusqu'à fin février, puis ouverte à l'ensemble des Portois début mars. L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'association "L'Appel du Cœur".

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LA MJC

Elle se tiendra le samedi 6 mars de 9 h 30 à 13 h à la salle Georges Brassens. Renseignements à la MJC au 05 75 57 00 96 du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30.

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité et son service économique, organisent un forum des jobs d'été, le mercredi 7 avril de 14 h à 18 h à l'Espace Cristal.

ÉLECTIONS 2010

En raison des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente Fernand Léger rendant son occupation impossible pour les élections régionales de mars prochain, le bureau de vote n° 3 est provisoirement transféré à l'école Fernand Léger. Par ailleurs, il est rappelé que la création d'un 7^{ème} bureau de vote en 2008 a sensiblement modifié les périmètres des différents bureaux. Aussi, il est recommandé aux électeurs de vérifier le numéro de leur bureau de vote figurant sur la dernière carte électorale reçue afin d'éviter tout risque d'erreur le jour du scrutin.

FORMATION BAFa

La Fédération des œuvres laïques (FOL) de la Drôme vous propose différentes sessions de formation au BAFa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

La formation au BAFa est ouverte à toutes les personnes motivées, âgées de 17 ans minimum.

Elle se déroule en 3 étapes :

- **Un stage théorique** de 8 jours : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en centre de vacances ou de loisirs, la réglementation, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction de l'animateur.

- **Un stage pratique** en centre de vacances ou de loisirs de 14 jours : mise en situation sous condition d'avoir réussi le stage théorique.

- **Un stage d'approfondissement** de 6 jours : enrichissement des connaissances et des techniques dans des domaines spécifiques, selon votre choix. Vous disposez de 30 mois pour effectuer, dans l'ordre, les 3 étapes

de la formation.

Des stages pratiques pourront être proposés aux jeunes, inscrits sur les formations proposées, dans la limite des places disponibles.

La Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme organise :

- **Un stage théorique, en internat**, au centre "Couleur Nature" à Lus la Croix Haute (26) du 10 au 17 avril 2010.

- **Un stage de perfectionnement "Publics Handicapés"** à Buis les Baronnies, en internat, du 19 au 24 avril 2010.

Pour tous renseignements ou autres propositions de formation, n'hésitez pas à contacter la F.O.L. Drôme - Service Vacances Pour Tous, 26-32 avenue Sadi Carnot, BP 133, 26001 Valence - Cedex. Tél : 04 75 82 44 70

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Hugo Maranon,
Lorik Chapelet,
Aaron Delarbre,
Asma Kadri,
Maxence Forel,
Lisa Astier,
Mahir Dogan,
Kamila Tafta,
Kélia Faure,

Décès :

Hus Huguette née Joussaume,
Tracolat Gilbert,
Coste Jeannine née Bovet,
Long Odette née Théoule,
Fernandez Adoracion,
Bard Pierre,
Rabani René,
Brunella Angelo,
Ollier Gabrielle née Bousquet,
Misery Jean-Louis,

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Vos sorties

Au Train-Théâtre - 04 75 57 14 55 - www.train-theatre.com

L'AVAAR marionnettes et comédiens

Cet Abaar-là propose une vision très libre de l'œuvre de Molière. On bondit de gag en gag, tant sur le plan du texte que dans les situations proches de Tex Avery ou des Monty Python. Drôle et inventif, cet Abaar-là donne un sérieux coup de jeune à Molière.



MA 2 MARS 20 H 30 - ME 3 MARS 18 H 30



VENDEDI 5 MARS À 20 H 30

DAGUERRE ET AUDREY SARA chanson

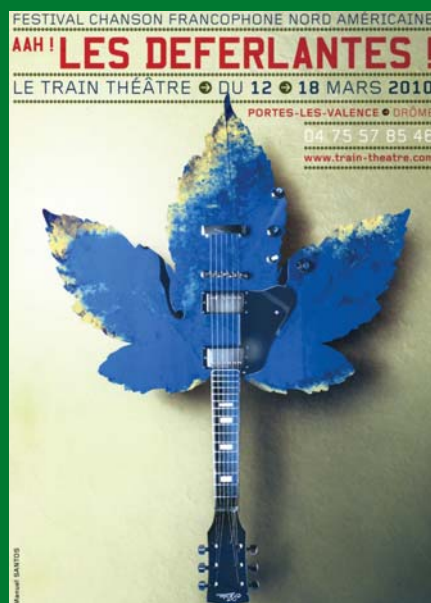
Daguerre, auteur, compositeur, carré, puissant et émouvant. Cali, Bénabar, Zazie... ne s'y sont pas trompés en lui proposant des 1^{ère} parties. Audrey Sara, un délicat brin de voix, des ballades mélancoliques et un vent frais qui soufflent sur le rock... à suivre...

LES CINQ DOIGTS DE LA MAIN théâtre jeune public

Être petit doigt n'est pas sans inconvénients ! C'était jour de réunion, les doigts, chacun à leur tour prirent la parole, vantant leur mérite afin que fut enfin désigné lequel serait le roi des doigts. Unis comme les cinq doigts de la main ? Pas si simple...



MERCREDI 10 MARS À 18 H 30



AAH ! LES DÉFERLANTES !

Festival chanson francophone Nord américaine

Tous les concerts débutent à 20 h 30, sauf le dimanche 14 mars à 17 h 30.

- Vendredi 12 mars** **PASCAL LEJEUNE** (Nouveau-Brunswick),
PIERRE LAPOINTE (Québec).
- Samedi 13 mars** **THOMAS HELLMAN** (Québec), **YANN PERREAU** (Québec).
- Dimanche 14 mars** **CARACOL** (Québec).
- Lundi 15 mars** **CHLOÉ SAINTE-MARIE** (Québec).
- Mardi 16 mars** **DAVID MARIN** (Québec), **ARIANE MOFFATT** (Québec).
- Mercredi 17 mars** **ELISAPIE ISAAC** (Québec), **BORI** (Québec).
- Jeudi 18 mars** **SOIRÉE DE CLÔTURE, MADAME MOUSTACHE** (Québec),
SWING (Ontario).
- 17 et 18 mars** **APÉROS-CONCERTS à 19 h 30** (entrée libre,
hall du Train-Théâtre, restauration gourmande sur place)
TRISCIA FOSTER ET CINDY DOIRE (Ontario),
DANIEL ROA (Manitoba).

Au Train-Cinéma - 08 92 68 01 43 - train-cine@train-theatre.com

LE FESTIVAL D'UN JOUR ET SES PRÉLUDES

du 15 au 20 mars 2010

Le Festival d'un Jour, la grande fête du cinéma d'animation organisée par l'association L'équipee (association pour le développement du cinéma d'animation), se tiendra cette année du 15 au 20 mars 2010, dans 9 communes de la Drôme et de l'Ardèche, et notamment à Portes-lès-Valence... autour d'une thématique enflammée : "Les feux de l'amour" ! Au programme, différentes projections seront proposées à Portes le vendredi 19 en soirée et le samedi 20 dans l'après-midi.

Toutes les projections du Festival d'un Jour sont gratuites.

Retrouvez le détail des programmes et des horaires du Festival d'un Jour sur : www.lequipee.com dès le 15 février 2010 ou le Journal du Festival à partir de mars.

Résumé des films et horaires au 08 92 68 01 43 (0,34 ct € la mn).
Pour recevoir le programme ciné : trincine@train-theatre.com

